
Vers une pédagogie de la langue dans toutes les disciplines

Colette Buguet-Melançon
Professeure de français
Cégep Édouard-Montpetit

Francine Bergeron
Professeure de français
Cégep de Sorel-Tracy

Des activités pour habiliter les enseignants et les enseignantes à intégrer des objectifs de compétence langagière dans leurs cours.

Le programme *Pour une maîtrise de la langue essentielle à la réussite** présenté ici vise le développement de la langue dans toutes les disciplines. Il a été réalisé à la suite d'un vaste sondage sur les besoins du réseau en matière de développement de la langue, grâce à la collaboration financière de la Délégation collégiale de PERFORMA.

Il s'agit d'un programme modulaire constitué de neuf activités de formation que les enseignants et les enseignantes peuvent suivre en séquence ou « à la carte ». Chaque activité comporte un volet de perfectionnement permettant de rafraîchir les connaissances des enseignants, puis un volet didactique qui leur donne les moyens d'aider les élèves à devenir des communicateurs autonomes, c'est-à-dire des personnes capables d'élaborer et de communiquer efficacement leur pensée, dans chaque discipline.

Si, par le contenu de ces activités, le programme s'adresse en première ligne aux enseignants de toutes les disciplines puisque ce sont eux qui œuvrent au quotidien auprès des élèves, il concerne également, par la philosophie qui le sous-tend, les conseillers pédagogiques et les directeurs des études qui, seuls, peuvent prendre le virage que propose la réforme en faisant de la langue un objet capital de la formation générale. Sur eux repose le tournant à effectuer pour modifier les stratégies pédagogiques de façon à s'assurer que le développement de la compétence langagière accompagne l'apprentissage de chaque discipline.

* Cet ouvrage a reçu, cette année, le Mérite du français au travail de l'Office de la langue française. On peut le consulter en s'adressant au répondant local ou à la répondante locale de PERFORMA de son collège. Dans les établissements qui ne sont pas membres du réseau PERFORMA, on pourra prendre contact avec les auteurs dans leur collège respectif.

LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

Les professeurs de français le crient, hélas dans le désert, depuis bien des années : ils ne peuvent – ni ne doivent –, pour des raisons pédagogiques fondamentales, prendre l'entière responsabilité de développer la compétence langagière des jeunes Québécois qui ont à vivre dans une société d'information.

Seulement voilà, la résistance est forte du côté des collègues des autres disciplines, l'inertie est quasi totale du côté des administrations et les syndicats restent muets sur le sujet. Le résultat est connu : des cohortes d'élèves quittent le cégep sans avoir reçu la formation langagière qui devrait leur assurer une autonomie intellectuelle suffisante. Et la société continue aveuglément à désigner des coupables, les professeurs de français faisant, les premiers, face au peloton d'exécution.

De responsabilité collective ? De la qualité de la langue des adultes, dans leur ensemble, des décideurs, des chefs d'entreprise, des médias et de tous les formateurs ? Point d'écho ! Alors les professeurs de français baissent un peu plus les bras devant l'énormité de la tâche et la solitude du coureur de fond, et certains radicalisent leurs positions au point de refuser même de faire le détail et d'assumer la part qui leur revient légitimement dans l'enseignement de la langue.

Parce que nous croyons que la responsabilité pédagogique est la première de toutes dans le dossier de la maîtrise de la langue, nous avons d'abord voulu comprendre l'attitude de nos collègues des autres disciplines.

Souvent, derrière les déclarations à l'emporte-pièce du style « Moi, j'enseigne la biologie, pas le français », se cachent, en réalité, une méconnaissance des mécanismes langagiers et une peur de s'aventurer sur un terrain dont on ne se sent pas assez maître pour intervenir avec confiance auprès des élèves ; on craint, au fond, de perdre sa crédibilité pédagogique. C'est compréhensible. Seulement, il faut que les enseignants

prennent conscience du rôle de la langue comme métalangage, soit comme langage permettant de décrire un autre langage, notamment celui de chaque discipline. Ainsi, à toutes les étapes de l'acte pédagogique, les enseignants et les enseignantes se servent de la langue pour enseigner leur discipline et, comme Monsieur Jourdain, ils « font de la prose sans le savoir »...

Alors, la responsabilité professionnelle d'enseigner la langue de sa spécialité devient inéluctable. Comment, en effet, prétendre former à la rigueur, à la précision et à la clarté sans réagir à l'imprécision, à l'ambiguïté et à la confusion de l'expression qui doit en rendre compte ? C'est là une question de cohérence pédagogique.

Ayant établi la responsabilité de tous les enseignants dans la formation langagière des élèves, la définition de la contribution spécifique des professeurs de français reste à faire. Sans entrer dans le détail de la chose, disons ici que les professeurs de français ne peuvent intervenir que comme généralistes de la langue : s'il leur revient de former aux aspects fondamentaux de la compétence langagière, ils ne peuvent proposer que des applications qui relèvent de leur discipline, la littérature.

LE PROGRAMME

Le programme de formation des enseignants et des enseignantes que nous avons conçu repose sur deux grands principes pédagogiques.

– L'apprentissage d'une langue est différent des autres apprentissages, il est social avant tout, donc transdisciplinaire. Or, si l'on semble convaincu de la validité de ce principe quand il s'agit de l'apprentissage d'une langue étrangère, curieusement on ne le prend pas en compte quand il s'agit de la langue première.

Ce statut particulier de l'apprentissage langagier implique alors nécessairement la collaboration de tout le milieu et, en particulier, la contribution de tous les formateurs en milieu scolaire puisque la langue ne peut s'acquérir que par la pratique constante et dans des situations authentiques, significatives et variées.

– Un apprentissage doit avoir du sens pour ceux à qui on le propose. Seule la pression du milieu, son degré de conviction exprimé de façon univoque et solidaire par tous peut convaincre les jeunes que la maîtrise de la langue est un objectif essentiel, donc commun, de formation et une valeur reconnue par la société québécoise.

À partir de ces prémisses, nous avons conçu un programme de formation des enseignants des autres disciplines que le français pouvant répondre, soit à des besoins ponctuels, soit à des besoins de perfectionnement plus profonds. Nous voulions ainsi aider ces enseignants à intervenir avec confiance dans le développement de la compétence langagière de leurs élèves.

Savoir communiquer : clef de l'autonomie

Objectifs : Sensibiliser, motiver et responsabiliser les enseignants de toutes les disciplines au rôle prépondérant qu'ils doivent jouer dans le développement de la compétence langagière de leurs élèves.

Première d'une série de neuf, cette activité d'introduction au programme vise à provoquer une réflexion à la fois sur le développement d'une pédagogie qui exploite la langue comme un outil d'apprentissage essentiel à toute discipline et sur la responsabilité de chaque formateur à cet égard. Sans la solide conviction que la maîtrise de la langue joue un rôle prépondérant dans l'élaboration, la clarification, la structuration et l'expression de la pensée, nul ne peut s'engager avec le dynamisme qu'une telle démarche implique. Nul, par ailleurs, ne peut assumer avec confiance sa part de responsabilité s'il n'est pas outillé pour le faire.

Reconnaître l'importance, pour l'individu et pour la société québécoise, d'une communication de qualité et savoir, par ailleurs, exploiter dans son enseignement les ressources pédagogiques de l'écoute, de la lecture, de l'écriture et de la parole, c'est servir sa propre discipline et donner à sa mission d'enseignant sa pleine mesure.

D'autre part, motiver les élèves à développer les quatre volets de leur compétence et les guider dans cet apprentissage des disciplines, c'est s'assurer qu'ils s'approprient la spécificité des concepts et la rigueur des méthodes propres à chaque discipline ; c'est se donner, lors de la correction des travaux, le bonheur de constater, en toute bonne foi, que les connaissances ont été effectivement assimilées, que la démarche de l'élève répond à la formation donnée et qu'il ou qu'elle possède désormais, avec la maîtrise de la langue, un outil d'autonomie intellectuelle et professionnelle.

La langue au service des objectifs des disciplines

Objectif : Outiller les enseignants pour qu'ils puissent formuler des objectifs langagiers adaptés à leur discipline d'enseignement et les intégrer dans leur démarche pédagogique globale.

Fixer et hiérarchiser les objectifs d'apprentissage, c'est jeter les bases d'un enseignement logique et progressif qui permet de guider le cheminement intellectuel de l'élève vers l'atteinte des buts poursuivis. S'il va de soi qu'il faut formuler soigneusement les objectifs dans la discipline, l'enseignante ou l'enseignant, coïncé entre l'ampleur du contenu, les limites de temps et l'hétérogénéité des connaissances préalables de ses élèves, néglige trop souvent les objectifs de formation fondamentale, notamment la maîtrise de la langue.

Celle-ci constitue pourtant la base de la pensée et de la communication : elle est le véhicule privilégié de l'acquisition

des connaissances, de leur structuration et de leur transfert à d'autres situations ; outil d'élaboration des savoirs, elle est aussi l'outil de communication sur lequel se fonde nécessairement l'évaluation des apprentissages.

Au collégial, les apprentissages s'accroissent et se complexifient. Une compétence langagière plus poussée est alors nécessaire à l'épanouissement intellectuel. Il appartient donc aux enseignants de toutes les disciplines de développer la compétence langagière des élèves afin de leur ouvrir le monde des connaissances, de la réflexion et de les rendre autonomes dans leur formation.

Or, cette compétence ne saurait être atteinte sans le recours à des objectifs langagiers explicites, précis, adaptés à la discipline enseignée, donc signifiants, et appuyés par des stratégies pédagogiques concrètes.

Quand l'apprentissage passe... par la lecture

Objectif : Outiller les enseignants pour qu'ils puissent améliorer l'apprentissage dans leur discipline d'enseignement par le développement de la compétence en lecture.

D'aucuns ont chiffré à 10 milliards de dollars les coûts de l'illettrisme au Canada. D'autres ont établi que 85 pour cent des apprentissages passaient, au collégial, par la lecture. Peut-on, finalement, imaginer les conséquences humaines qu'entraînent aujourd'hui des handicaps en lecture ?

Cause ou conséquence de notre société résolument fondée sur l'information et marquée par le rythme effréné de mutations irréversibles, la production documentaire double tous les cinq ans. Contrairement aux visions futuristes de McLuhan dans *La Galaxie Gutenberg*, cette expansion fait de la lecture un outil non seulement dynamique mais essentiel à toute discipline.

Dans ce contexte, lire oblige à prendre la mesure de ses responsabilités dans l'appropriation des connaissances et dans l'élaboration de ses propres stratégies d'apprentissage. Lire, c'est en effet conquérir son autonomie, professionnelle notamment, en se donnant les moyens de suivre tant l'évolution des idées que celle des techniques.

La lecture, cependant, est une activité complexe qui s'acquiert progressivement, à force de pratique ; elle suppose un encadrement pédagogique qui suscite, qui entretienne la motivation et qui propose des stratégies progressives et pertinentes. Bref, elle appelle une formation qui démontre, par l'exemple, le rôle de la lecture dans tout apprentissage.

Cette activité sur la lecture est une activité maîtresse du projet global de développement d'une pédagogie de la langue, inté-

grée à l'apprentissage de chaque discipline et contributive au développement de la compétence langagière de l'élève au collégial. La lecture, faut-il le rappeler, est la porte de l'écrit.

Quand l'apprentissage passe... par l'écriture

Objectif : Outiller les enseignants pour qu'ils puissent améliorer l'apprentissage dans leur discipline d'enseignement par le développement de la compétence en écriture.

L'heure n'est plus au contrôle direct des objets mais à leur manipulation par textes interposés, notamment par des signes, des directives, des rapports.

Qu'elle s'adresse aux élèves du secteur préuniversitaire ou du secteur technique, la formation collégiale vise le développement d'opérations mentales de haut niveau : la conceptualisation, la structuration, la synthèse des savoirs, l'établissement de liens transdisciplinaires et, ultimement, l'élaboration d'un point de vue personnel critique. L'oral, spontané et linéaire, ne suffit plus pour ces opérations de la pensée. Au collégial, l'écriture doit prendre le relais de la communication orale pour donner aux savoirs ponctuels une mise en perspective et une organisation qui témoignent de leur intégration dans la formation de l'élève. Comment l'écriture peut-elle devenir cet outil organisateur, clarificateur et médiateur des apprentissages dans les disciplines ?

Sinon un art, du moins une technique fructueuse, la communication écrite efficace est une habileté à développer. Une sagesse aussi : *écrire, c'est réécrire !* Une activité exigeante, certes, mais qui débouche sur le plaisir : produire un texte qui rende compte de la maîtrise de sa propre pensée.

Cette activité propose de clarifier les enjeux pédagogiques de l'écriture et de ses mécanismes, et de mieux cerner le rôle des professeurs dans son apprentissage.

Prendre la parole

Objectif : Outiller les enseignants pour qu'ils développent des techniques de communication orale efficace chez leurs élèves, à partir d'un canevas écrit structuré.

Parler... pour établir le contact, s'exprimer, s'expliquer, nuancer sa pensée ; parler aussi pour exposer, rendre compte, justifier, inciter, stimuler, convaincre même.

Prendre la parole pour apporter son écot à la vie de la classe, puis pour préparer son insertion, comme citoyen et comme travailleur, dans la société et dans le milieu professionnel devenus hautement technologiques et ouverts sur le monde.

Cependant, si l'enseignement de l'art oratoire remonte à la plus haute antiquité, si les Grecs, et après eux les Romains, ont produit les plus éminents orateurs parce qu'ils plaçaient l'art de parler en public au cœur de la formation des jeunes, qu'en est-il dans nos écoles de la postmodernité ?

Tenter de raviver l'exercice de la parole sous-développée au collégial peut s'avérer dérangeant. En effet, cette pratique bouscule les habitudes pédagogiques parce qu'elle ne convient nullement à l'enseignement de type magistral et traditionnel où le professeur détient le contrôle absolu de sa classe. Par ailleurs, qui fait place à l'oral fait place *de facto* à l'imprévisible, à l'inattendu, et donc, à la souplesse, à l'adaptation, aux solutions de rechange.

Dans ces conditions, pourquoi favoriser la prise de parole en classe ? Pour varier ses stratégies pédagogiques, recentrer l'apprentissage sur l'élève, susciter sa participation active et s'assurer de l'intégration des acquis. Plus encore, guider les élèves dans l'atteinte d'une compétence en communication orale, c'est leur donner le droit et le pouvoir de la parole, c'est leur donner les clés pour mieux exprimer et communiquer leur pensée.

Ne l'oublions pas, parler constitue la première manifestation du savoir-communiquer. L'impact au quotidien de l'acte de parole dépasse largement celui de l'écrit. La maîtrise de l'oral joue en effet un rôle immédiat et déterminant dans la vie personnelle, sociale et professionnelle de toute personne.

Lire et écrire pour mieux réussir

Objectif : Outiller les enseignants pour qu'ils puissent améliorer l'apprentissage dans leur discipline d'enseignement par l'intégration, à leur cours, d'activités de lecture et d'écriture.

Nul ne saurait envisager le développement des connaissances de l'élève sans l'apport primordial de la lecture et de l'écriture, outils indispensables de la pensée, de la conceptualisation et de la communication. La lecture, en effet, donne accès à toutes les connaissances alors que l'écriture favorise l'organisation, l'interprétation et la critique du savoir. Mais encore faut-il, pour tirer tout le profit de ces habiletés faisant appel à des processus intellectuels fort complexes, les pratiquer assidûment dans une multiplicité de contextes.

Aussi appartient-il à chaque enseignante et à chaque enseignant d'utiliser le cadre de sa discipline pour proposer régulièrement à ses élèves des occasions de lire et d'écrire, riches et variées, puis de les encadrer dans la réalisation des tâches exigées.

Planifier des activités de lecture et d'écriture, c'est aider les élèves à améliorer leur apprentissage de la discipline enseignée

par l'intermédiaire de la langue d'enseignement. C'est également leur donner la clé de leur apprentissage.

À question bien posée, réponse appropriée

Objectif : Outiller les enseignants pour qu'ils puissent produire des libellés et des corrigés appropriés, et guider méthodiquement les élèves de l'analyse des libellés à la réalisation des travaux.

Sujets, questions, problèmes, exercices, consignes, directives, marches à suivre... autant d'appellations utilisées pour enjoindre les élèves de passer à l'action, autrement dit de manifester leurs apprentissages. Cependant, qu'ils soient longs ou brefs, sous forme interrogative ou impérative, ces libellés posent souvent un problème tant à l'élève qu'au professeur. Comment les rédiger avec clarté pour obtenir le travail voulu, comment s'assurer que l'élève saura décrypter l'intention du professeur ?

Maintes fois, le professeur est confronté à des difficultés lorsqu'il constate, à la correction, des réponses évasives, incomplètes, voire hors-sujet, au point d'envisager d'autres types d'activités.

À qui la faute ? « La vérité est dans l'œil de celui qui regarde », affirme avec beaucoup de perspicacité le grand Shakespeare. Peut-on imputer aux seuls élèves le fardeau de la réponse inadéquate ? Un regard critique jeté sur la formulation des libellés révèle parfois imprécisions et redondances qui aboutissent fatalement à de mauvaises réponses. Rédiger un libellé est l'art de naviguer entre l'implicite et l'explicite : cet art ne peut s'exercer sans la clarté de la pensée et la maîtrise des mots, conditions essentielles pour guider l'élève vers des pistes de travail sûres et stimulantes.

Par ailleurs, l'absence de méthode ou de rigueur dans la lecture des libellés suggère qu'un encadrement spécifique doit aider les élèves à analyser ces libellés pour qu'ils sachent exactement ce qu'on attend d'eux.

Enfin, quel meilleur exemple que le corrigé complet d'un travail venant illustrer la prise en compte de tous les aspects du libellé ?

Cette activité propose de dégager les caractéristiques et les exigences de clarté de ce type de texte, dit injonctif ou directif, outil pédagogique essentiel, mais utilisé aussi dans de nombreuses situations professionnelles (ordonnances, consignes de travail ou de sécurité, modes d'emploi, etc.) où l'on conçoit bien que la piètre qualité de la formulation peut entraîner des conséquences fâcheuses.

Se donner le mot

Objectif : Outiller les enseignants pour qu'ils puissent motiver et guider les élèves dans l'acquisition d'une compétence lexicale de niveau collégial.

À l'heure des techniques de pointe dans l'information, il peut paraître superflu de s'arrêter sur les mots alors que, paraît-il, une image vaut mille mots. À moins que le problème soit d'un autre ordre : le choix du mot juste.

En situation scolaire comme en situation professionnelle, l'habileté à saisir et à nommer avec justesse, à saisir et à établir des relations claires et pertinentes relève de la *compétence lexicale*, un aspect fondamental de la compétence langagière globale.

Au collégial, l'acquisition du vocabulaire doit, d'une part, accompagner l'accroissement et la complexification des connaissances et, d'autre part, permettre le passage difficile des savoirs spontanés à des savoirs organisés. La conquête de l'écrit, qui constitue une sorte de seconde langue, exige la maîtrise d'un bagage lexical qui permette à l'élève de lire et d'écrire avec efficacité, clarté et rigueur. Parce que les mots sont des interfaces entre l'homme et le monde, l'apprentissage du vocabulaire doit occuper une place de choix dans les objectifs langagiers de chaque discipline.

Processus évolutif et non technique ponctuelle, l'acquisition des mots intervient de façon déterminante dans la construction des savoirs. Elle accompagne les étapes du développement cognitif (notamment les distinctions : simple/complex, global/analytique, concret/abstrait), et c'est dans un rapport dynamique et progressif avec les connaissances et l'expérience de chacun que la compétence lexicale tisse un réseau de données inscrites dans la mémoire à long terme. Si le vocabulaire est un savoir sur le monde, stocké et organisé à notre insu, le mot en est la clef et lui seul peut nous le rendre accessible.

Somme toute, la connaissance lexicale enrichit, structure et modifie la pensée individuelle ; elle permet et stimule la pensée collective. Source de l'abstraction, de la conceptualisation, elle permet par ailleurs de catégoriser, de marquer une logique et de participer à la mémoire collective. Quel professeur peut se passer d'un tel outil de formation dans sa discipline ?

Évaluer la langue : mission possible

Objectif : Outiller les enseignants pour qu'ils puissent favoriser l'amélioration de la compétence langagière de leurs élèves par une évaluation tenant compte d'objectifs langagiers.

Nécessité incontournable de l'acte pédagogique, l'évaluation comporte à la fois une fonction sociale, quand il s'agit de

sélectionner ou de sanctionner, et une fonction pédagogique lorsqu'elle diagnostique pour mieux réorienter, si, bien sûr, elle est partie intégrante d'une démarche globale (objectifs/activités/évaluation). Elle est donc aboutissement d'un processus et ligne de force de l'apprentissage.

Or, comme tout apprentissage de niveau collégial s'appuie sur la fonction cognitive du langage, les résultats obtenus seront largement tributaires de la maîtrise de la langue, lieu de traduction de tous les langages, outil indispensable de transmission, d'acquisition, de structuration et de réinvestissement des connaissances. En effet, l'évaluation passe inexorablement par la compréhension (décodage) de l'évaluateur, donc par la qualité de la communication (codage) de l'émetteur. Doit-on évaluer ce qui est dit ou ce qu'on interprète ? Où tracer la frontière de l'implicite et de l'explicite ? Comment distinguer les règles de l'oral et de l'écrit ?

Ces préoccupations sont celles de tout formateur qui, concerné par la qualité de la communication appropriée à sa discipline, évalue la compétence langagière (la forme) allant de pair avec l'évaluation de l'apprentissage dans la discipline d'enseignement.

Mais encore faut-il, avant de se doter d'outils pour évaluer la qualité de la communication des élèves, avoir élaboré des moyens pour améliorer leur compétence langagière. Ainsi conçue dans le cadre d'un processus global d'apprentissage, la grille de correction constitue alors un instrument de choix pour témoigner d'un apprentissage.

POUSSÉS PAR LE VENT DE LA RÉFORME

L'entreprise que nous menons, nous le savons, est ambitieuse, mais nous avons la conviction que la seule façon de changer les choses est d'offrir des occasions de réflexion et de perfectionnement à nos collègues pour les inciter à prendre leur part de responsabilité dans la formation langagière des élèves.

Nous savons, bien sûr, qu'ils doivent comme nous assumer des ajustements majeurs dans l'enseignement de leur propre discipline. Heureusement, au regard de la maîtrise de la langue, la réforme souffle dans le sens du projet puisqu'elle inscrit (à ce jour du moins) la rédaction de textes substantiels dans les exigences de toutes les disciplines. Cependant, ce que la réforme ne prévoit pas, c'est le perfectionnement des enseignants pour qu'ils puissent répondre à ces nouvelles exigences. L'impasse est majeure.

Aussi avons-nous voulu mettre à la disposition du milieu une somme de documents permettant d'articuler une réflexion et de la nourrir. Plus encore, nous souhaitons recueillir en retour les suggestions, les expériences et les outils qui pourraient émerger de l'utilisation du matériel que nous avons mis au point. ■